

Bienvenue au sein de Présanse Paca-Corse

Votre entreprise est adhérente à un Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI), qui fait partie de l'association régionale PRÉSANSE PACA-CORSE, elle-même membre du réseau national PRÉSANSE



présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

Bienvenue

POURQUOI CE LIVRET ?

Vous venez d'adhérer à l'un des 16 Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) des régions Paca et Corse, qui œuvrent pour la prévention des risques professionnels. Votre service fait partie de l'association

Présanse Paca-Corse et à ce titre, nous souhaitons vous inviter à découvrir notre réseau.

Ce livret vous sera utile pour comprendre l'organisation de Présanse Paca-Corse et vous approprier les ressources mises à disposition.

PRÉSANSE PACA-CORSE EN QUELQUES MOTS

Association à but non lucratif, Présanse (Prévention, Santé, Service, Entreprise) est l'organisme représentatif des services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) de France.

Il est structuré au niveau régional, avec un réseau de 12 associations dont Présanse Paca-Corse.

Un réseau national

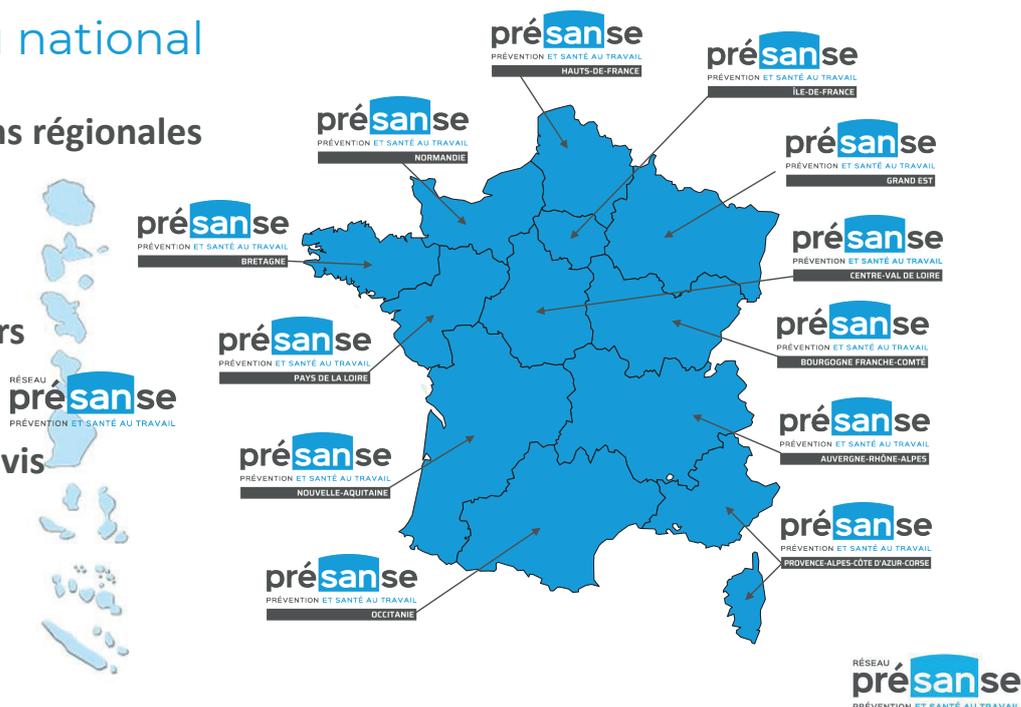
12 associations régionales

160 SPSTI

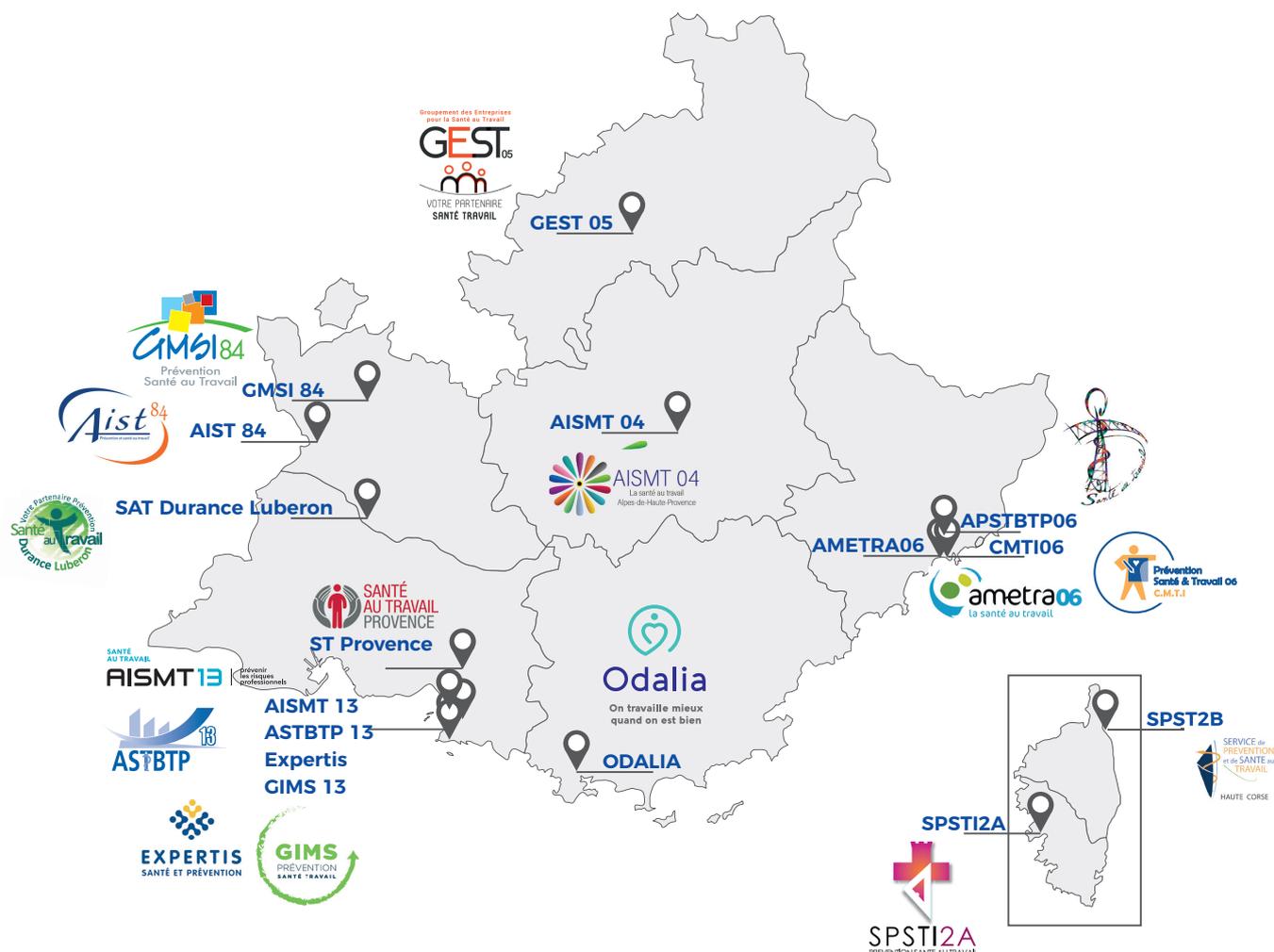
18 776
collaborateurs

18 millions
de salariés suivis

1,5 million
d'entreprises
adhérentes



Les SPSTI



- ▶ Une association créée en 2009
- ▶ 16 services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) répartis sur plus de 140 sites
- ▶ 8 départements
- ▶ 1 500 collaborateurs dont :
 - ⇒ 340 médecins du travail
 - ⇒ 225 infirmier(e)s en santé au travail
 - ⇒ 760 préventeurs : ergonomes, psychologues du travail, assistant(e)s en santé au travail, assistant(e)s sociaux(les), toxicologues, technicien(ne)s HSE...

POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATIONS :

Cécile Cioni

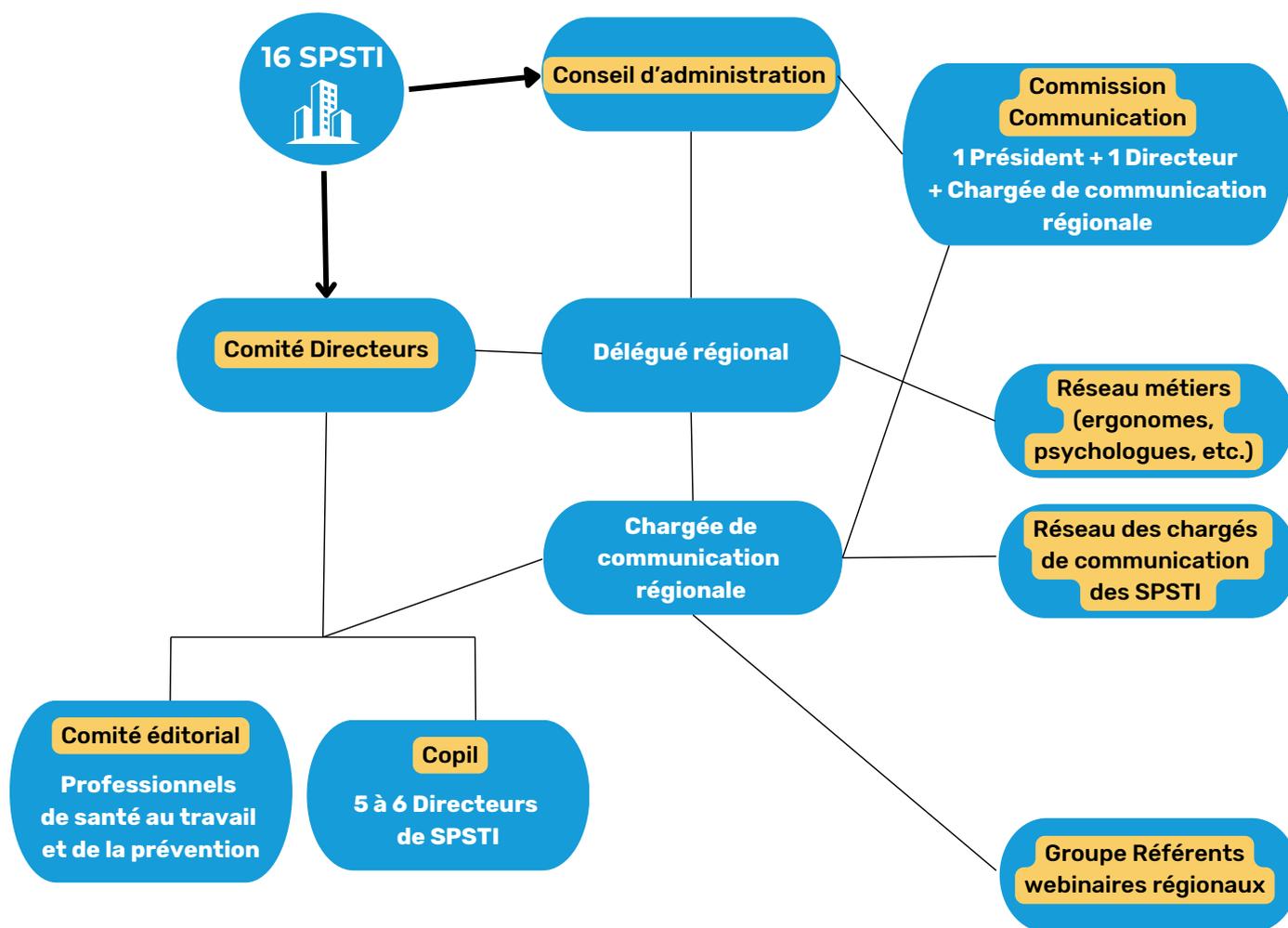
Chargée de communication Présanse Paca-Corse

contact@presanse-pacacorse.org

Retrouvez les coordonnées des SPSTI en p. 15 de ce livret

Qui sommes-nous ?

L'ORGANISATION DE PRÉSANSE PACA-CORSE



Les missions des SPSTI

Les Services de Prévention et de Santé au Travail ont pour mission principale d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur activité professionnelle :

Ils contribuent à la réalisation d'objectifs de santé publique afin de préserver, au cours de la vie professionnelle, un état de santé du travailleur compatible avec son maintien en emploi.

À cette fin, ils :

- ▶ **CONDUISENT LES ACTIONS DE SANTÉ AU TRAVAIL**, dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel.
- ▶ **APPORTENT LEUR AIDE À L'ENTREPRISE**, de manière pluridisciplinaire, pour l'évaluation et la prévention des risques professionnels.
- ▶ **CONSEILLENT** les employeurs, les travailleurs et leurs représentants sur les dispositions et mesures nécessaires afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels, d'améliorer la qualité de vie et des conditions de travail, en tenant compte le cas échéant de l'impact du télétravail sur la santé et l'organisation du travail, de prévenir la consommation d'alcool et de drogue sur le lieu de travail, de prévenir le harcèlement sexuel ou moral, de prévenir ou de réduire

les effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels et la désinsertion professionnelle et de contribuer au maintien dans l'emploi des travailleurs.

- ▶ **ACCOMPAGNENT** l'employeur, les travailleurs et leurs représentants dans l'analyse de l'impact sur les conditions de santé et de sécurité des travailleurs de changements organisationnels importants dans l'entreprise.
- ▶ **ASSURENT LA SURVEILLANCE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES TRAVAILLEURS** en fonction des risques concernant leur santé au travail et leur sécurité et celle des tiers, des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels et de leur âge.
- ▶ **PARTICIPENT AU SUIVI ET CONTRIBUENT À LA TRAÇABILITÉ** des expositions professionnelles et à la veille sanitaire.
- ▶ **PARTICIPENT À DES ACTIONS DE PROMOTION DE LA SANTÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL**, dont des campagnes de vaccination et de dépistage, des actions de sensibilisation aux bénéfices de la pratique sportive et des actions d'information et de sensibilisation aux situations de handicap au travail, dans le cadre de la stratégie nationale de santé.

**Article L.4622-2
du Code du travail
Modifié par la loi n°2021-1018
du 2 août 2021**

4 MISSIONS



L'offre des SPSTI

La loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail est entrée en vigueur le 31 mars 2022. Trois axes ont été définis pour cadrer l'offre de services socle des SPSTI (Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises), harmonisée au niveau national :

- ▶ le suivi individuel de la santé des travailleurs,
- ▶ le déploiement des actions de prévention en entreprise,
- ▶ la prévention de la désinsertion professionnelle.



ASSURER LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ

Mission première des SPSTI, le suivi de la santé de chaque salarié est assuré tout au long de son parcours professionnel par un médecin du travail (et d'un infirmier santé travail par délégation). Différents rendez-vous existent, de l'embauche à la fin de carrière.



PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

Du repérage des risques et de leur évaluation à la mise en place d'actions en milieu de travail et de formations des équipes, le chef d'entreprise et ses équipes sont accompagnés dans la définition et la mise en œuvre d'un plan d'action pour la prévention dans l'entreprise.



PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

À tout moment dans la vie, un souci de santé ou un accident peut survenir, dont la conséquence peut être une inaptitude totale ou partielle au poste de travail. Les SPSTI mettent en œuvre des cellules dédiées à la prévention de la désinsertion professionnelle.

Cet ensemble constitue l'accompagnement que les SPSTI proposent aux entreprises adhérentes et à leurs salariés.



Découvrez notre série de fiches présentant l'offre socle sur presanse-pacacorse.org, rubrique «Ressources» ou scannez ce QR Code



Les missions du réseau Présanse



AU NIVEAU DE PRÉSANSE NATIONAL

- ▶ Représenter les SPSTI auprès des Pouvoirs publics, des Organisations d'employeurs et des Syndicats de salariés.
- ▶ Informer et conseiller les SPSTI adhérents.
- ▶ Accompagner le réseau des SPSTI dans la mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires.
- ▶ Organiser des temps d'échanges pour la profession.
- ▶ Collecter, traiter et diffuser des données des SPSTI, consolidées au niveau national, qui permettent d'alimenter la réflexion sur les actions à mener et de les valoriser.

AU NIVEAU DE PRÉSANSE PACA-CORSE

- ▶ Avoir une communication commune, avec des moyens mutualisés.
- ▶ Produire et partager des documents de prévention communs à tous les SPSTI de l'association.
- ▶ Partager des expériences et mettre en commun des travaux au sein de différents réseaux de professionnels. L'association compte ainsi un réseau des ergonomes, un collectif des psychologues du travail, etc.
- ▶ Créer des synergies entre les SPSTI des régions Paca et Corse en vue d'initier et de faciliter, d'une part, des études d'intérêt commun et, d'autre part, l'établissement de conventions avec les institutions de prévention ou avec tout autre organisme préventeur.

Les acteurs de Présanse Paca-Corse

COMITÉ DE PILOTAGE & COMITÉ ÉDITORIAL

La conduite de Présanse Paca-Corse est confiée aux Directeurs des SPSTI de l'association.

Un Comité de pilotage (Copil), composé en permanence de 5 à 6 Directeurs des SPSTI, se réunit plusieurs fois par an afin de :

- ▶ contrôler le respect des objectifs ;
- ▶ acter les fins d'étapes ;
- ▶ prendre les décisions stratégiques sur Présanse Paca-Corse ;
- ▶ rendre les arbitrages nécessaires au bon déroulement des projets.

Un Comité éditorial, composé d'au moins 8 personnes, représente la variété des métiers des SPSTI. La forme de ce comité est variable, mais il doit en tout état de cause rester hétérogène. Les métiers suivants doivent obligatoirement être représentés : chargé(e) de communication, infirmier(e) de santé au travail, IPRP, médecin du travail. La constitution et le renouvellement du Comité éditorial font l'objet d'un appel au volontariat dans les SPSTI de l'association.

Les travaux du Comité éditorial sont encadrés par la chargée de communication de Présanse Paca-Corse. Les missions du Comité éditorial sont les suivantes :

- ▶ Assurer une veille informative, afin de fournir à la chargée de communication des sujets à aborder sur le site internet de l'association.
- ▶ Rechercher des compléments d'informations sur des thèmes particuliers.

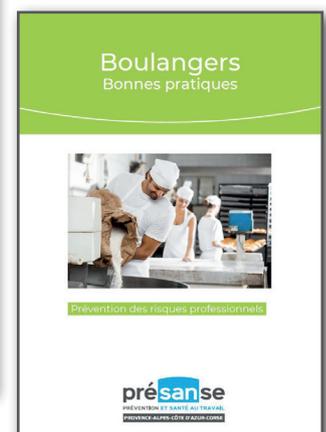
▶ Valider les articles et informations à mettre en ligne.

▶ Valider ou non les demandes de mises en ligne de documents.

▶ Rechercher les contenus à mettre à jour.

▶ Garantir le respect de la charte éditoriale.

Au sein de ce Comité éditorial, un Comité médico-technique, composé de médecins, IPRP et infirmier(e)s, est chargé du fond des dossiers. Il valide notamment les documents avant leur mise en ligne sur le site.



DES RÉFÉRENTS WEBINAIRES

Depuis mai 2021, Présanse Paca-Corse propose des webinaires co-construits par les SPSTI de la région, avec une identité visuelle et un contenu commun. Ces webinaires sont ouverts à toutes



les entreprises, quel que soit leur SPSTI d'adhésion.

Afin de faciliter la co-construction de webinaires régionaux, chaque SPSTI est invité à nommer un ou deux référent(s) webinaire(s), dont le rôle est de :

- ▶ Faire remonter les thèmes demandés par les entreprises adhérentes de son SPSTI et les thèmes en projet au niveau de son SPSTI
- ▶ Relayer à son SPSTI les thèmes proposés par les autres SPSTI
- ▶ Mettre en relation les «experts» de son SPSTI sur les thèmes soumis à la mutualisation

DES CORRESPONDANTS DANS CHAQUE SPSTI

Chaque SPSTI compte un correspondant Présanse Paca-Corse, dont le rôle est de :

- ▶ Rechercher et collecter les documents pratiques élaborés par son service ;
- ▶ Transmettre les informations ayant vocation à être diffusées sur le site www.presanse-pacacorse.org ;

▶ Assurer un relais communication entre Présanse Paca-Corse et son SPSTI.

- ▶ Contribuer aux actions régionales et les relayer auprès des adhérents de leur service.



DES RÉSEAUX DE MÉTIERS

LE RÉSEAU DES ERGONOMES

Le réseau des ergonomes des SPSTI Paca-Corse est né dans le courant de l'année 2008. À l'origine de cette initiative, quelques professionnels de la discipline qui ressentaient le besoin de mettre en commun leurs pratiques développées dans le contexte spécifique des SPSTI.

Les membres du réseau accueillent à tour de rôle les réunions du réseau dans leur service. Deux à trois rendez-vous sont organisés chaque année au cours desquels sont abordées différentes thématiques : diversité des pratiques, méthodologie d'intervention, dimension réglementaire, contexte pluridisciplinaire/organisation des SPSTI, aspects déontologiques, outils, matériels, etc.

Les conditions de participation

- ▶ Participer activement à la vitalité du réseau.
- ▶ Être titulaire d'un diplôme universitaire en ergonomie (DESS / DEA ; Master Professionnel / Master Recherche).
- ▶ Exercer en qualité d'ergonome salarié d'un SPSTI de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Corse.

LE COLLECTIF DES PSYCHOLOGUES

Depuis 2010, les psychologues salariés des SPSTI des régions Paca et Corse adhérents à Presanse Paca-Corse se sont organisés en un réseau, afin d'échanger sur leurs pratiques communes. Les membres de ce collectif se réunissent régulièrement afin de partager leurs informations et de capitaliser leur savoir-faire et leurs méthodologies. Ils travaillent sur des projets communs : développement d'outils, réflexions thématiques, etc.

Les objectifs

- ▶ Construire un cadre commun de travail cohérent, dans le respect du code de déontologie.
- ▶ Penser l'identité professionnelle et la place des psychologues en SPSTI.
- ▶ Représenter le collectif auprès du réseau national des psychologues du travail : Reliance et Travail.

ET AUSSI...

D'autres professionnels des SPSTI de Paca-Corse se réunissent également pour échanger sur leurs pratiques et leurs expériences, afin de trouver des solutions communes. C'est ainsi le cas des responsables qualité, des formateurs, des intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP), des assistant(e)s sociaux(les), etc.

Les outils et ressources à votre disposition



UN SITE WEB POUR VOUS ACCOMPAGNER

La santé au travail est un véritable enjeu de performance économique et sociale pour les entreprises. Le site internet presanse-pacacorse.org se révélera un outil précieux pour vous accompagner dans la prévention des risques professionnels. Vous y trouverez ainsi :

- ▶ **Des données générales** sur la santé au travail.
- ▶ **Des actualités** : nouveautés réglementaires, résultats de rapports et études, innovations en matière de prévention, interviews de professionnels de la santé au travail, témoignages d'entreprises...

▶ **Des ressources documentaires** sur la prévention des risques professionnels (affiches, brochures, livrets, vidéos...), comprenant également les replays des webinaires régionaux.

▶ **Un agenda** répertoriant les ateliers et webinaires des SPSTI de Paca et Corse.

▶ **Une rubrique «Réseau»** avec les coordonnées des SPSTI de Paca et Corse.

▶ **Des quiz** sur la prévention des risques professionnels.

UNE NEWSLETTER COMMUNE

Depuis mars 2024, la lettre d'info de Présanse Paca-Corse n'est plus envoyée. Elle a été remplacée par «Votre newsletter prévention et santé au travail», envoyée directement par chaque service de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI), membre de Présanse Paca-Corse. Si vous voulez donc recevoir les actualités de Présanse Paca-Corse, et être informé des dernières ressources documentaires mises en ligne, adressez-vous à votre SPSTI.

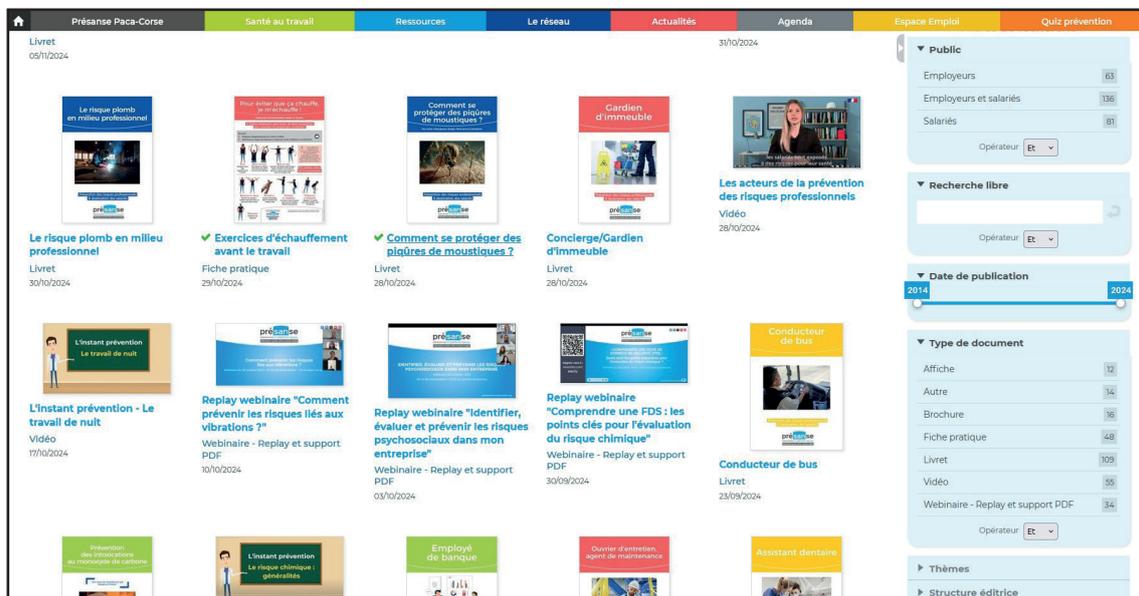
+ DE 250 RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION !

Régulièrement, la rubrique «Ressources» du site web de Présanse Paca-Corse est alimentée par de nouvelles ressources documentaires.

Risque chimique, risques psychosociaux, troubles musculo-squelettiques... tous les grands thèmes de la prévention des risques professionnels sont traités dans ces documents.

Plusieurs formats sont disponibles : livrets, brochures, fiches pratiques, vidéos, etc.

La recherche s'effectue soit par mots clés via le champ «recherche libre», soit par filtres de recherche (public, date de publication, type de document, thèmes, structure éditrice).



DES CLIPS SIGNÉS PRÉSANSE PACA-CORSE

Outre de nombreux supports papier, Présanse Paca-Corse est à l'origine de clips vidéos. Objectif : dépoussiérer l'image de la santé au travail, avec un format court et ludique.

Diffusées sur le web, ces vidéos visent à présenter aux entreprises les différents services des SPSTI à travers des exemples concrets.



Pourquoi ne pas nous rejoindre sur Facebook, LinkedIn et Instagram ?

Voici 3 bonnes raisons de suivre Présanse Paca-Corse sur les réseaux sociaux :

► Vous restez informés de l'actualité de la santé au travail : évolutions réglementaires, innovations en matière de prévention des risques professionnels, résultats de rapports et études... Sur nos réseaux sociaux, sont ainsi régulièrement partagés des

articles des principaux acteurs de la santé au travail, ainsi que nos propres articles.

► Vous ne ratez aucune nouvelle ressource documentaire de Présanse Paca-Corse : tous les supports (brochures, livrets, fiches pratiques...) sont relayés dès qu'ils sont en ligne.

► Vous avez la possibilité d'interagir en commentant et partageant nos publications.

Suivez-nous également sur notre chaîne Youtube, Présanse Paca-Corse TV, et retrouvez une sélection de vidéos sur la santé au travail, ainsi que les replays de tous les webinaires régionaux.

LE PODCAST «LES EXPERTS DE LA PRÉVENTION EN ACTION»

En septembre 2024, Présanse Paca-Corse a lancé son podcast «Les experts de la prévention en action», avec des interviews croisées de professionnels des SPSTI de Paca-Corse et de représentants d'entreprises adhérentes. Ce sont au total 6 épisodes de 15 mn environ chacun qui ont été diffusés, au rythme d'1 tous les 15 jours, pour raconter et expliquer des accompagnements d'entreprises par les SPSTI.

Prévention de la désinsertion professionnelle, prévention des TMS, élaboration du DUERP... Voici quelques-unes des thématiques que l'on retrouve dans la première saison de ce podcast. La série a été conçue pour faire comprendre comment les services de prévention et de santé au travail aident les entreprises et leurs salariés à mieux



prévenir les risques professionnels et à améliorer les conditions de travail.



UN ESCAPE GAME EN LIGNE SUR L'OFFRE SOCLE

Dès l'embauche d'un salarié, votre entreprise adhère, via une cotisation, à un service de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI).

Vous vous interrogez sur les contreparties à l'adhésion ? La palette des services apportés aux entreprises est bien plus large que vous ne l'imaginez... Pour vous permettre de mieux connaître les différentes missions des SPSTI et les accompagnements possibles, nous vous proposons de jouer à notre escape game en ligne.

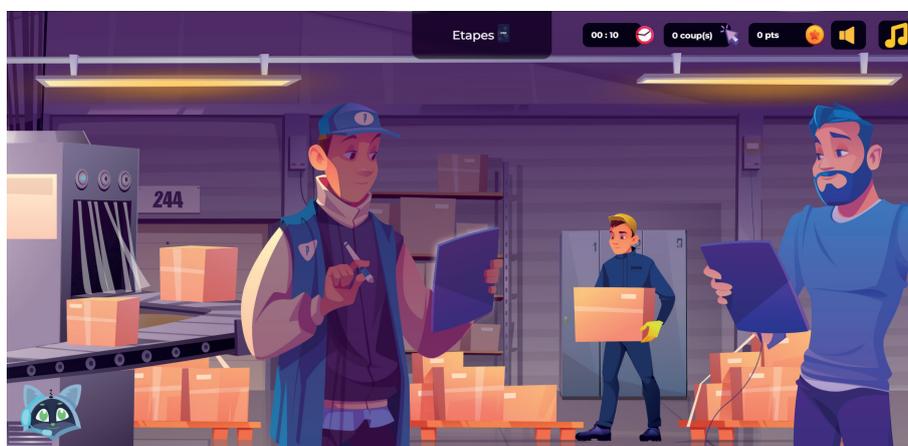
Au-delà de la visite médicale, partie émergée de l'iceberg, les SPSTI proposent une offre socle de services pour les entreprises qui s'articule autour de 3 axes : prévention des risques professionnels, suivi individuel de l'état de santé et prévention de la désinsertion professionnelle. L'objectif est de répondre aux besoins des employeurs et de leurs salariés. Mais quels sont ces services ?

Avec notre escape game en ligne, nous vous proposons d'en savoir un peu plus. Vous jouerez ainsi le rôle d'un employeur qui contacte son SPSTI pour avoir des explications sur le montant de sa cotisation. Au fil du jeu, plusieurs énigmes lui permettront de découvrir que l'accompagnement proposé par son SPSTI est bien plus étoffé qu'il ne l'imaginait. Mise en avant de l'utilité du DUERP, intérêt de l'étude de poste, accompagnement pour prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS), valorisation de la visite de reprise... Voici quelques-uns des messages véhiculés dans l'escape game.

**POUR JOUER,
SCANNEZ LE QR CODE**



Une fois le formulaire en ligne complété et envoyé, vous recevrez dans un délai de 24 à 48h le lien d'accès par email. Vous pourrez alors commencer le jeu quand vous le souhaitez



Les SPSTI

AISMT 04

2 chemin de Caguerenard, Résidence «La Gineste» - CS 90048
04002 Digne-les-Bains Cedex
T 04 92 36 08 46 / contact@aismt04.fr
www.aismt04.fr

AISMT 13

37-39 Bd Vincent Delpuech
13006 Marseille
T 04 91 81 20 29 / sante-travail@aismt13.fr
www.aismt13.fr

AIST 84

40 rue François 1^{er} - CS 10187
84918 Avignon Cedex 9
T 04 32 40 52 60
www.aist84.fr

AMETRA06

Cap Var - Bâtiment D2
148 avenue Georges Guynemer
06700 Saint-Laurent-du-Var
T 04 92 00 24 70 / administratif@ametra06.org
www.ametra06.org

APST BTP 06

6 rue Dr Pierre Richelmi
06359 Nice Cedex 4
T 04 92 90 48 50
www.apstbtp06.com

ASTBTP 13

344 boulevard Michelet
13009 Marseille
T 04 91 23 03 30
www.astbtp13.fr

CMTI 06

7 rue Delille
06000 Nice
T 04 93 62 74 62 / cmti06-adm@orange.fr
www.cmti06.org

EXPERTIS

Atrium 10.1, 10 place de la Joliette
13002 Marseille
T 04 91 99 05 10 / info@expertis.org
www.expertis.org

GEST 05

27 rue du Forest d'Entrais
05000 Gap
T 04 92 51 34 23 / sante.au.travail@gest05.fr
www.gest05.org

GIMS

18 rue de la République
13001 Marseille
T 04 89 85 11 28 / info@gims13.com
www.gims13.com

GMSI 84

214 rue Edouard Daladier
84200 Carpentras
T 04 90 67 65 65 / contact@gmsi84.fr
www.gmsi84.fr

ODALIA (EX-AIST 83)

Espace Athena BP 125
83192 Ollioules Cedex
T 04 94 89 98 98 / aist83@aist83.fr
www.aist83.fr

SAT DURANCE LUBERON

353 rte du Moulin de Losque
Quartier de la Lauze
84301 Cavaillon Cedex
T 04 90 06 61 62
www.satduranceluberon.fr

SPSTI 2A

Rue Paul Colonna d'Istria
Immeuble Rocade Padules A2
BP 914 - 20700 Ajaccio Cedex 9
T 04 95 10 62 70
www.spsti2a.com

SPST 2B

Parc technologique d'Erbajolo
20600 BASTIA
T 04 95 58 59 95
www.medecinetravail2b.com

ST PROVENCE

450 rue Albert Einstein CS 20360
13799 Aix-en-Provence Cedex 3
T 08 00 36 04 00 / contacts@stprovence.fr
www.stprovence.fr



WWW.PRESANSE-PACACORSE.ORG

Retrouvez-nous
sur les réseaux

